Envoyé en préfecture le 11/07/2025
Reçu en préfecture le 11/07/2025
Publié le
ID : 036-253600456-20250710-100725_11-DE

Sictom Champagne Berrichonne

République Française
Département INDRE
SICTOM de Champagne Berrichonne

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

Séance du 10 juillet 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
30	17	18

Vote
A l'unanimité Pour : 18 Contre : 00 Abstention : 00

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS PREFECTURE D'ISSOUDUN
Le : 11/07/2025
Et
Publication ou notification du :
16/07/2025

COLLECTE ET TRAITEMENT ORDURES MENAGERES Région d'Issoudun (36)

L'an 2025 le 10 juillet à 18 h 30, le Comité Syndical du SICTOM de Champagne Berrichonne s'est réuni à la salle des réunions du SICTOM à Issoudun, sous la présidence de M. VAN REMOORTERE Éric, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux délégués syndicaux le 4 juillet 2025

Présents : M. VAN REMOORTERE Éric, Président, Mmes : ABRIOUX Sylvette, HERVET Maryse, LAINEZ Sylvie, LEPRAT Monique, LOTH Christelle, SAUGET Nicole, MM : CHABANCE Fabrice, GONNET Arnaud, GONTHIER Gilles, JOLY Sylvain, LAUVERGEAT Patrice, NORMAND Franck, PARAGE Frédéric, QUANTIN Jean-Philippe, RENAUDAT Fabrice

Suppléants : M. JEANNEAU Mathieu (de Mme MALLET Armelle)

Excusés ayant donné procuration : Mme CIRE Maryline à M. LAUVERGEAT Patrice

Excusés : Mme LE GRANDIC Patricia, M. LEGNIER François, Mme MERIOT Nathalie, M. VILLALDEA-AVILA Rafaël ;

Absent(s) : M. AUDEBERT Éric, M. BODIN Olivier, M. BONNET Michel, M. HERAULT Michel, M. MAURICEAU Christophe, M. METIVIER Philippe, M. MNICH Pascal, M. TAILLANDIER Michel

A été nommé(e) secrétaire : M. GONNET Arnaud

100725_11 – Modification du tableau des effectifs – Création – Suppression de poste

Rapporteur : Éric VAN REMOORTERE

Présentation :

1- Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, le Président propose au comité syndical **la création de 3 postes** à compter du 01/08/2025

N°	Grade	Intitulé du poste	STATUT	CAT	FILIERE	Temps de travail	Service
59	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Éboueur	PERMANENT	C	TECH	35	Collecte Om
60	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Agent Conseil Déchetterie Pro Ebouer et Gardien de déchetterie	PERMANENT	C	TECH	35	Quai de Transfert

Envoyé en préfecture le 11/07/2025
Reçu en préfecture le 11/07/2025
Publié le
ID : 036-253600456-20250710-100725_11-DE

61	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Chef du service Collecte	PERMANENT	C	TECH	35	Collecte / Transport

2- **La suppression, à compter du 01/08/2025 de 3 emploi** permanent à temps complet

N°	Grade	Intitulé du poste	STATUT	CAT	FILIERE	Temps de travail	Service
29	Agent de maîtrise	Chef du service Collecte	PERMANENT	C	TECH	35	Collecte
33	Adjoint technique	Agent Conseil Déchetterie Pro Eboueur et Gardien de déchetterie	PERMANENT	C	TECH	35	Quai de Transfert
44	Adjoint technique principal de 2ème classe	Eboueur	PERMANENT	C	TECH	35	Collecte OM

3- **La création de trois emplois non permanents d'éboueurs et ou gardien de déchetteries et ou conducteur** au(x) grade(s) d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 2 mois (6 mois maximum pendant une même période de 12 mois) allant du 15/07/2025 au 13/09/2025 inclus. Ces agents assureront des fonctions d'éboueur et ou gardien de déchetterie et ou conducteur à temps complet.

Pour faciliter la gestion quotidienne du SICTOM de Champagne Berrichonne, le tableau des effectifs inclus, pour chaque poste, l'ensemble des cadres d'emploi susceptibles d'y être affectés, ainsi que la possibilité de recourir à des agents contractuels en cas de carence de fonctionnaires. Cette organisation vise à répondre aux besoins opérationnels et assurer la continuité du service public

Avis du bureau : Favorable

Délibération

Vu le CGCT

Vu le code de la FPT

Après avoir entendu l'exposé, le comité syndical décide à l'unanimité :

- De valider la proposition faite par le président
- De valider le tableau des effectifs tel qu'annexé à la présente délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
Au SICTOM de Champagne Berrichonne, le 11/07/2025

Le Président

Secrétaire de séance,
M. GONNET Arnaud

Z.I. avenue Jean Bonnefont – 36000 Issoudun – Tél 02 54 03 60 90 – Fax 02 54 21 15 11 – E-mail : contact@sictomcb.com – Site : Sictomcb.com
SIRET : 253 600 456 000 37 – Code APE : 38 11 Z